Comment pré-inscrire votre enfant ?

En vous rendant dès à présent au service municipal des affaires scolaires – service administratif, rue Victorin Maurel – 04160 CHATEAU-ARNOUX.

Afin de faire établir un certificat de préinscription, vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone de moins de 3 mois)
- ✓ Carnet de vaccination de l'enfant
- ✓ Dernier avis d'impôt sur le revenu
- ✓ Jugement de divorce mentionnant le droit de garde de l'enfant
- ✓ Pièces d'identité des parents

Il vous faudra aussi remplir un dossier de préinscription, délivré au service des affaires scolaires.

Cette démarche devra être accomplie avant le 24 mai 2019, dernier délai.

Les demandes de pré-inscriptions seront examinées mi-juin, par une commission, composée du médecin PMI, de l'Inspectrice de l'Education Nationale, de la Directrice de l'école et de l'Elue des affaires scolaires. Une réponse écrite sera adressée à chaque demandeur.



L'école maternelle Paul Lapie est une petite structure conviviale qui accueille actuellement 3 classes d'une vingtaine d'élèves. Elle est dotée :

- D'un parc verdoyant qui fait le bonheur des enfants aux beaux jours
- D'une salle de motricité et d'une petite bibliothèque



MAIRIE DE CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

Dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle Paul Lapie



Affaires scolaires
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban

Un dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans a été mis en place à l'école maternelle Paul Lapie en partenariat avec l'Education Nationale.

Pour qui?

Les enfants nés en 2017 résidant sur le secteur de l'école Paul Lapie. Ceux n'ayant jamais bénéficié de mode de garde collectif seront prioritaires.

Les dossiers seront examinés au cas par cas en tenant compte de la situation familiale.

Avec qui?

- ✓ Une enseignante ayant choisi de travailler avec de très jeunes enfants, secondée par une ATSEM.
- ✓ L'équipe pédagogique de l'établissement, et en particulier l'enseignante de la classe des petits, dans le cadre d'un projet d'école bâti autour de l'accueil des très jeunes enfants.

Comment?

- ✓ Dans une classe spécialement aménagée pour les très petits.
- Avec une entrée à l'école progressive, en douceur, après chaque période de vacances scolaires (septembre, novembre, janvier, février, avril) en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant.
- ✓ Avec des horaires d'entrée et de sortie adaptés : accueil entre 8h20 et 8h40, sortie à 11h30.
- ✓ Avec des temps d'apprentissage axés sur le langage et le développement moteur.
- ✓ Avec des temps de jeux de découverte et de manipulation.



Quel intérêt pour les tout-petits?

- ✓ Apprendre, expérimenter et développer sa curiosité afin de favoriser son épanouissement personnel et scolaire.
- ✓ Se sociabiliser, s'adapter peu à peu à la vie en groupe tout en ayant la possibilité de s'isoler si le besoin s'en fait sentir.
- ✓ Prendre conscience, à travers le jeu, de son corps et de son environnement spatial tout en développant ses capacités motrices et relationnelles.
- ✓ Mieux parler et se faire comprendre au moyen de jeux, de chansons, de comptines.
- ✓ S'ouvrir à des découvertes culturelles, musicales, picturales, scientifiques....

Equipe pédagogique dédiée
Classe spécialement aménagée
Rythmes adaptés Temps calmes
Apprentissages ludiques Curiosité
Langage Epanouissement

Motricité Jeux Autonomie Découverte